

L'évaluation

de projet de santé publique

La méthodologie « ActionSanté », par Conseil-Pluripro



Contact@conseilpluripro.fr

LinkedIn : [Conseil Pluripro](#)

Tél : 00269 530 94 23

1. Le principe

L'évaluation des actions de santé publique par le dispositif **Conseil-Pluripro** est un processus d'appréciation systématique des projets qui vise à déterminer s'ils ont atteint leurs objectifs de manière pertinente, efficace, efficiente et durable. Notre démarche implique de mesurer leur performance à l'aide d'indicateurs clés, d'analyser les succès et les échecs, et d'intégrer les leçons apprises pour améliorer la prise de décision dans les perspectives d'avenirs du projet. Ce processus aide à garantir la redevabilité, à orienter l'action et à favoriser l'apprentissage organisationnel.

2. Les principales étapes de notre démarche d'évaluation

Le développement d'un projet de santé publique doit, en plus de répondre à plusieurs exigences, suivre un schéma logique bien précis. L'évaluation étant souvent présentée comme la dernière étape de ce schéma, est en fait, un travail à part nécessitant de prendre du recul, d'où le choix judicieux de faire appel à un évaluateur externe. Chez Conseil-Pluripro, nous avons étudié les 5 points sur lesquels doit se focaliser le travail de l'évaluateur.

Les 5 points d'attention de l'évaluateur Conseil-Pluripro :

- **Objectifs et indicateurs :** Il s'agit de reprendre les objectifs du projet (ce qui doit être atteint) et les indicateurs clés de performance (KPI) pour mesurer le succès et le progrès (dans certains cas, nous aidons à les définir lorsqu'ils ne sont pas clairement établis).
- **Suivi régulier :** Non. L'évaluation d'un projet ne se réalise pas nécessairement à la fin. C'est une idée reçue qui n'est pas en accord avec le vrai travail d'un bon évaluateur.
En effet, la construction d'un projet exige la définition des objectifs mais aussi

des critères d'évaluation dès le début. L'évaluation commence donc idéalement au stade initial du projet. Nous proposons des points d'échanges réguliers et des transmissions d'informations pouvant faciliter et accélérer l'évaluation.

Vous avez donc la possibilité de faire appel à nous dès le stade primaire de votre projet. Ainsi, vous bénéficiez de notre expertise qui consiste à examiner régulièrement les activités et ressources déployées pour s'assurer qu'elles sont sur la bonne voie pour atteindre les résultats prévus.

- **Analyse** : Tout nous intéresse.

Notre analyse se base dans un premier temps sur l'ensemble de la documentation relative au projet. C'est une analyse de corpus : les conventions signées, les rapports d'activités, les présentations PTT, les publications dans les médias et réseaux sociaux, et surtout les retours des bénéficiaires du projet.

Cette matière est traitée par notre logiciel R qui dégage les grands axes d'exploitation.

Ensuite, un travail manuel consiste à analyser les ressources (humaine, financière et matérielle, le tout couplé au facteur temps) et leurs usages point par point. Ce travail devrait permettre d'identifier les manquements, les exploits réalisés, les difficultés rencontrées, mais aussi les moyens mis en œuvre éventuellement pour les surmonter, ainsi que les coûts ou dommages causés.

Enfin, notre travail d'analyse va inclure l'étude des impacts, une considération plus large des effets du projet dans les différents domaines.

- **Evaluation** : L'évaluation analyse la performance du projet par rapport à ses objectifs, en déterminant si les ressources ont été utilisées de manière raisonnable et si les résultats sont pertinents et impactants.

- **Apprentissage et adaptation** : Les informations recueillies sont utilisées pour identifier les réussites, les axes d'amélioration et les leçons tirées afin de réajuster les plans et améliorer les autres phases du projet éventuellement, ainsi que d'assoir les acquis et les pérenniser.



3. Quels sont nos principes dans le processus d'évaluation

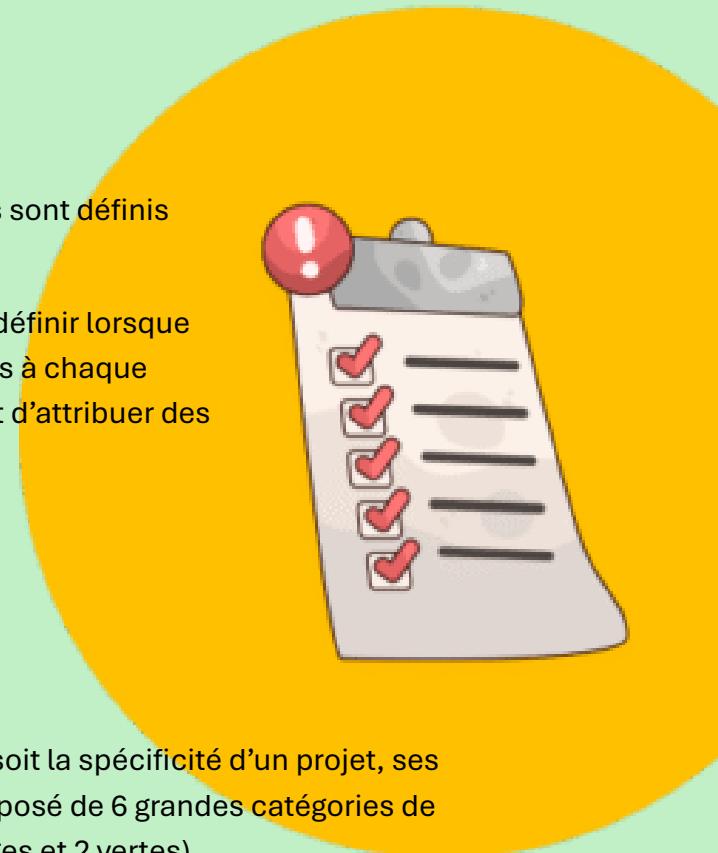
- **La transparence et redevabilité :** Le processus assure que le travail est effectué conformément aux normes et rend des comptes aux partenaires et bailleurs de fonds en présentant un rapport en bonne et due forme sur les réalisations.
- **L'implication des parties prenantes :** Il est crucial d'impliquer les parties prenantes et les bénéficiaires dans le processus d'évaluation pour recueillir leur avis et s'assurer que le projet répond à leurs besoins. Nous employons plusieurs méthodes dont les enquêtes d'évaluation ciblées, des interviews, ou encore des entretiens semi-directives pour recueillir les avis des personnes concernées.
- **Le respect des délais :** l'ampleur d'une évaluation dépendra de la durée du projet et de la nature des actions réalisées qui peut largement impacter la collecte des données. Chez Conseil-Pluripro, nous proposons une évaluation continue tout au long du projet qui permet d'éviter les pertes d'informations et de faciliter la procédure.



4. Comment suivre les critères d'évaluation ActionSanté ?

Les critères d'évaluation tout comme les objectifs sont définis lors de la phase de rédaction du projet.

Conseil-Pluripro peut aider à les clarifier ou à les définir lorsque cela n'a pas été fait. Il s'agit de critères spécifiques à chaque projet même notre procédure de calibrage permet d'attribuer des critères généraux à tout type de projet.



Le calibreur ActionSanté

Dans notre méthodologie d'évaluation, quel que soit la spécificité d'un projet, ses critères doivent rentrer dans notre **calibreur** composé de 6 grandes catégories de critères d'évaluation (2 catégories rouges, 2 oranges et 2 vertes).

L'étape finale de l'évaluation consistera donc à déterminer les cases qui sont validées par le projet visé. C'est-à-dire, où se situe votre projet sur notre échelle de couleur ?

- ✓ Le rouge (résultat du projet négatif ou échec du projet),
- ✓ L'orange (le projet a produit des bénéfices)
- ✓ Et le vert (les bénéfices acquis vont continuer après la fin du projet)

La validation des critères rouges :

| | |
|------------------------|--|
| La pertinence : | Le projet répond-il aux besoins et aux problématiques identifiés ? |
| L'efficacité : | Les objectifs ont-ils été atteints ? |

Le projet est dans le rouge. Cela signifie qu'il ne répond pas à ses objectifs de base.

Attention : dans certains cas, après la phase de lancement d'un projet, ou suite à des obstacles majeurs, des orientations peuvent entrer en jeu et orienter le projet vers des objectifs plus atteignables. Dans ce cas, un avenant du projet nous permet de considérer les nouveaux objectifs.

Validation des critères oranges :

| | |
|-----------------------|---|
| L'impact | Quel est l'effet global du projet ? Le projet a-t-il permis des avantages directs ou indirects en lien ou non avec les objectifs de base ? |
| L'efficience : | Les résultats ont-ils été obtenus de manière raisonnable compte tenu des ressources et du temps investis ? |

La validation des critères oranges implique que le projet est recevable dans la mesure où un service a été rendu et que les ressources n'ont pas été gaspillées. Cependant, la pérennisation des avantages acquis n'est pas clairement établie.

Validation des critères verts :

| | |
|--------------------------------|--|
| La durabilité : | Les bénéfices du projet sont-ils susceptibles de perdurer après sa fin ? Le projet a-t-il permis de générer de nouvelles ressources (fonctionnement en autonomie) ? |
| Et la transposabilité : | L'expérience acquise peut-elle être reproduite ailleurs ? <i>C'est la meilleure preuve d'un projet réussi.</i> |

Le projet répond aux objectifs de base, il apporte des avantages clairs quantifiables et pérennes, voir même transposables.

5. Le rapport final

Notre travail d'évaluation conduit à la remise d'un rapport officiel, un document fourni qui renseigne sur les aspects :

- Moral,
 - Financier,
 - Matériel,
 - Et humain.

Il est illustré par des graphiques, des tableaux ou encore des images qui aident à l'interprétation des données.

Nos observations, nos remarques ainsi que notre avis sur les perspectives du projet sont également mentionnées.

